

Affaire suivie par : I. BERNARD (01 34 41 14 89)

## **CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU DES PISCINES**

prévu par les articles L.1332-1 à 9 et D.1332-1 à 13 du Code de la Santé Publique, l'Arrêté du du 26 mai 2021

PISCINE EAUBONNE
EAUBONNE

Prélèvements effectués le : 20/04/2022

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD95 par le Laboratoire Départemental d'Analyses du Val-d'Oise (Ldae95)

Liste des destinataires :
PISCINE D'EAUBONNE

					GRAND BASSIN EAUBONNE	PETIT BASSIN EAUBONNE
Paramètres	Unités	Références de qualité*	Limites de qualité*	Signification	Résultats	Résultats
Température de l'eau	°C	33°C**	36°C**	Une température supérieure à 36°C présente un risque pour la femme enceinte.	28,8	30,2
Transparence	sans objet	-	-	Une transparence mauvaise présente un risque de sécurité du baigneur.	Bonne	Bonne
рН	unité pH	-	6,9 à 7,7	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,4	7,3
Chlorures	mg/L	250	-	Produit de dégradation du chlore. Une valeur supérieure à 250 mg/L peut traduire un renouvellement insuffisant de l'eau.	230	79
Stabilisant	mg/L	-	75	Il limite la dégradation du chlore sous l'effet des UV.	0	0
Chlore total	mg(Cl2)/L	-	-		3,01	1,76
Chlore libre	mg(Cl2)/L	-	-	Désinfectant de l'eau en l'absence de stabilisant. Non mesuré si le stabilisant est supérieur à 15 mg/L	2,67	1,69
Chlore libre actif	mg(Cl2)/L	-	0,4 à 1,4	Non mesuré lorsque le stabilisant est supérieur à 15 mg/L.	1,38	0,97
Chlore combiné	mg(Cl2)/L	-	0,6	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,34	0,07
Carbone organique total	mg(C)/L	5	-	Matière organique dans l'eau. Une valeur élevée traduit un renouvellement insuffisant de l'eau.	2,6	1,9
Germes à 36°C	n/mL	100	-	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	0	0
Pseudomonas aeruginos	n/(100mL)	-	0	Germes d'origine environnementale, indicateurs de la survie des germes pathogènes dans l'eau.	0	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	-	0	Germes témoins indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0	0
Entérocoques	n/(100mL)	-	0	Germes témoins, indicateurs de contamination fécale récente.	0	0

<sup>\*</sup> Seuils (applicables pour des bassin d'eau douce) à ne pas dépasser (limites) ou indicateur de dysfonctionnements sans impact direct sur la santé (références) \*\* Seuils applicables aux bains à remous uniquement

GRAND BASSIN L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par EAUBONNE : la règlementation en vigueur.

PETIT BASSIN EAUBONNE L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par : la règlementation en vigueur.

mardi 26 avril 2022

P/ Le Directeur général de l'ARS,

L'ingénieur d'études sanitaires,

Signé

Astrid Revillon

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-10 du Code de la Santé Publique)